

filles qui, au sortir de ces maisons bénies, se vouent à l'enseignement dans les "petites écoles," où elles obtiennent de beaux résultats, malgré l'insuffisance de leur préparation. Néanmoins, il reste vrai de dire que, toutes choses égales d'ailleurs, les jeunes filles formées dans nos écoles normales sont mieux préparées à remplir leur rôle d'éducatrice, par suite des études qu'elles y ont faites.

L'enseignement à tous ses degrés revêt aujourd'hui un caractère d'universalité et d'intensité tel que, pour être donné avec succès, il exige à la tête de nos écoles des maîtres et des maîtresses éclairés, habiles, ayant la parfaite intelligence de leur profession.

Or de tels maîtres et de telles maîtresses ne s'improvisent pas, ne se forment pas en un jour. Une préparation spéciale, un certain entraînement leur sont nécessaires s'ils veulent réussir, c'est-à-dire donner aux enfants qui leur sont confiés, non pas seulement quelques bribes de catéchisme, de grammaire, d'arithmétique et d'histoire, mais encore et surtout, une solide formation intellectuelle, religieuse et morale. L'éducation primaire, que j'appelle fondamentale, est plus importante qu'on ne semble le croire parfois. Elle a une répercussion considérable sur toute la vie; et quelle que soit la position qu'il occupera plus tard, l'enfant, devenu homme, se ressentira toujours de sa première formation. Il importe donc, en autant que la chose est possible, de ne confier le soin de cette première éducation qu'à des personnes spécialement préparées à cette fin. L'expérience prouve que les aptitudes naturelles, le désir du bien, l'ardeur du dévouement et l'initiative personnelle ne suffisent pas ordinairement pour constituer un bon professeur: ces heureuses dispositions doivent en outre être sagement dirigées, et leur exercice rendu fécond par les avis et par l'expérience de ceux qui ont la pratique de l'enseignement. "Étudier la pédagogie, solliciter et suivre les conseils de guides éclairés, joindre à leurs indications le résultat de ses observations et de ses réflexions personnelles, tel est, pour le professeur, le moyen de progresser" dans son art, où les plus habiles eux-mêmes trouvent toujours à apprendre." "L'artisan étudie son métier, le peintre, le statuaire prélude à ses travaux par de longues études, et fût-il arrivé à une habileté consommée, il ne se désintéresse jamais de la théorie de son art." Or, dit St-Jean Chrysostôme, il n'est ni peintre, ni statuaire, ni aucune artiste qui atteigne à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever la jeunesse. L'éducatrice manquerait donc à son devoir en négligeant les moyens de se rendre habile dans sa très noble profession, et en ne cherchant pas à s'y perfectionner de plus en plus.

L'enseignement, avons-nous dit, est une profession et une profession pleine de responsabilités. C'est pourquoi on ne doit s'y engager qu'après s'être imposé le travail préliminaire que requiert la formation professionnelle.

Or, la formation professionnelle comporte un double aspect: l'un théorique, l'autre pratique. Ils sont nécessaires tous deux et se complètent l'un l'autre. Il faut de la théorie pour savoir ce que l'on veut faire, pour savoir comment faire, et pour connaître les moyens d'action à adopter en vue de la fin à atteindre. De même que le futur médecin doit apprendre la théorie de la médecine avant de se livrer à l'exercice de sa profession, de même que le futur avocat doit étudier son droit avant de le pratiquer; ainsi la future institutrice doit faire une étude spéciale de la pédagogie avant de se lancer dans l'enseignement. L'institutrice a besoin de connaître, en effet, les règles qui dirigent la pédagogie dans ses opérations, comme aussi les principes sur lesquels elle se base. Sans la connaissance de ces règles et de ces principes, il lui sera impossible d'arriver à la vraie formation de l'esprit, de la volonté et du caractère de l'enfant.

A la théorie il faut joindre la pratique. L'étudiant en médecine ne se contente pas de l'étude faite dans ses livres, il se rend dans les hôpitaux pour y faire de la clinique, il assiste à des opérations chirurgicales conduites par d'habiles médecins; l'étudiant en droit ne se contente pas, non plus, d'étudier ses auteurs, mais il s'exerce à la pratique du droit dans des causes fictives, il suit des procès dirigés par des avocats rompus au métier; ainsi l'institutrice doit s'exercer à la pratique de l'enseignement sous la conduite de professeurs expérimentés.

Un éducateur averti, et dont la renommée s'étend au delà des bornes de notre pays, M. Magnan, Inspecteur général des écoles, disait dans une conférence faite au Monument National, à Montréal: "Compter uniquement sur l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années, sans étudier au préalable, avec des maîtres experts dans la science pédagogique, c'est exposer les enfants